

## **TOGO : LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT FINANCE LE PROJET D'APPUI A LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET AU RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES (PAMOCI)**

Lomé, 28 octobre 2014

Le Togo a reçu du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), un don d'un montant de 5 millions d'Unités de Compte, soit environ 3,8 milliards de francs CFA, en vue du financement du Projet d'appui à la mobilisation des ressources et au renforcement des capacités institutionnelles (PAMOCI). Le protocole d'accord de don a été signé ce 28 octobre 2014 à Lomé, entre le Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Adjé Otèth AYASSOR et le Représentant Résident de la Banque Africaine de Développement au Togo, Monsieur Serge N'GUESSAN. La contrepartie togolaise dans le financement du projet, s'élève à 0,56 million d'Unités de Compte, soit environ 410 millions de FCFA.

Ce nouveau projet constitue une opportunité pour le Togo d'assurer la consolidation des acquis de l'ensemble des actions entreprises en matière de réforme de la gestion des finances publiques.

Le projet vise les objectifs spécifiques suivants : (i) le renforcement durable des capacités de mobilisation des ressources fiscales et l'amélioration de la transparence et de la prévisibilité des revenus dans les industries extractives, et (ii) l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique à travers la transposition des directives de l'UEMOA sur la gestion des finances publiques et le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs du processus budgétaire en vue de l'intensification de la gestion axée sur les résultats et de la mise en place de la budgétisation sensible au genre ainsi que de l'employabilité des jeunes. Pour atteindre ces objectifs, le projet se décline en trois composantes : (i) l'amélioration de la mobilisation des recettes publiques, (ii) le renforcement de l'efficacité de la dépense publique et (iii) la gestion du projet.

Il s'agit donc de soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre des principales mesures du Plan d'Actions des Réformes de la Gestion des Finances Publiques (PARGFP), notamment l'opérationnalisation de l'Office Togolais des Recettes (OTR) pour améliorer le recouvrement de ressources publiques, et accroître la transparence et l'efficacité de la dépense publique, à travers l'internalisation des directives de l'UEMOA sur la gestion des finances publiques récemment adoptées par l'Assemblée Nationale. Le projet est en droite ligne de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 2013-2017 du Togo approuvée le 29 août 2013 et qui vise particulièrement à renforcer la gouvernance économique et financière.

Les structures bénéficiaires du projet sont l'OTR, l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE-Togo), la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI), la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), la Direction du Budget (DB), la Direction du Contrôle Financier (DCF), l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), la Direction Nationale du Contrôle des

Marchés Publics (DNCMP), l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT), la Cour des Comptes (CC), la Cellule Informatique (CI), le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MDBJEJ), le Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme (MASPF) et le Ministère de la Prospective et de l'Evaluation des Politiques Publiques (MPEPP).

La durée d'exécution du projet est de quatre 4 ans.